

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 52 (1990)

Heft: 9

Artikel: L'avenir des banques de machines

Autor: Wolfisberg, Niklaus

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1084733>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'avenir des banques de machines*

En sa qualité de président de la Commission Technique No 3 de l'ASETA et de praticien, Niklaus Wolfisberg s'est engagé, avec conviction depuis de nombreuses années déjà, pour une mécanisation en commun, en général – et pour l'idée des banques de machines, en particulier. Cette idée n'a pu être réalisée, en certaines régions, que modestement et dans des proportions différentes. Dans ce sens, l'agriculture suisse demeure inébranlable. Au cours de notre reportage, W. Wolfisberg démontre comment le travail en commun gagnera, à l'avenir, ses lettres de noblesses.

Technique Agricole:

Pour quelles raisons l'idée de l'utilisation de machines en commun (surtout sous la forme de banques de machines) n'a pas pu prendre son essor aussi bien qu'à l'étranger, comme p. ex. en Autriche et au Luxembourg ?

Niklaus Wolfisberg:

A partir de 1964, un certain nombre de banques de machines se sont créées et exercent, pour la plupart, encore leurs activités. Cette époque a été très marquée par une vague de mécanisation. Les derniers attelages sont remplacés, en plusieurs endroits, par une motorisation totale – par l'achat de nouveaux tracteurs et de machines agricoles adéquates – entraînant des coûts élevés. De gros investissements incitèrent nombre de paysans à reconsidérer l'utilisation de machines en commun. Des associations composées de 10 à 80 membres se créèrent en banque de machines. Cependant, dans bien des régions, de nombreuses petites communautés de 2 à 5 paysans virent le jour : elles s'occupaient avant tout de l'achat individuel de machines. Les coopératives de machines fondées pendant la guerre bénéficièrent d'une nouvelle organisation. A

partir de 1975, à l'encontre de la situation en pays limitrophes, l'intérêt de la Suisse pour l'utilisation des machines en commun était plutôt mitigé :

Quelques arguments:

- Les subventions pour l'acquisition de machines en région de montagne favorisent un financement personnel au paysan.
- Les prix de production, élevés en comparaison avec l'étranger, donnent au paysan les moyens financiers de se mécaniser.
- L'acquisition de nouvelles machines est aussi – malheureusement – une question de prestige
- Un rayon bien distribué et bien organisé de revendeurs de machines et d'ateliers de réparation craignent une réduction des ventes découlant l'utilisation des machines en commun.
- Nos associations professionnelles, nos politiciens et offices fédéraux s'informent assez peu de ce mode de travail.

... ceci va-t-il changer dans un futur proche?

Plusieurs indications laissent entendre qu'un changement se pro-



Niklaus Wolfisberg, Hohenrain, LU, est président de l'Association lucernoise de technique agricole.

Promoteur infatigable de l'utilisation de machines en commun, il a participé à la fondation de multiples banques de machines en Suisse Centrale. Sur le plan international, il représente la Suisse et notre association dans le «Cercle Luxembourgeois», un club de pionniers de la première heure, en provenance de huit pays.

file. Presque tous les produits agricoles accusent un surplus de production. En Suisse, les frais des machines sont deux plus fois élevés à l'hectare qu'en Allemagne, par exemple. A l'avenir, le capital machines agricoles sera contraint, chez nous aussi, à expérimenter une meilleure forme de rendement.

Depuis peu, même les parlementaires parlent de l'utilisation de machines en commun et l'USP dessert aussi cette cause.
– Est-ce que l'intérêt prêté actu-

* Banque de machines: communauté d'intérêts concernant l'utilisation de machines en commun

lement à cette forme d'économie des frais dans l'agriculture a une chance de se maintenir à long terme?

Certainement. Plusieurs sections de diverses associations régionales d'agriculteurs s'intéressent à cette forme de travail en commun; et quelquefois, il même demandé d'entreprendre des efforts dans cette direction. Dans d'autre cercles, on aimerait que des moyens financiers publics soient mis à disposition. Le conseiller national Josef Kühne a présenté un postulat dans ce sens.

L'ASETA a chargé, il y a déjà 25 ans, la Commission Technique 3 d'examiner les possibilités de l'utilisation de machines en commun. - Quelles sont les pulsions de cette commission, ses objectifs, ses exigences, ses suggestions?

Dès le début, le principal devoir de cette commission a été d'attirer le plus d'intéressés possible à l'utilisation de machines en commun. Comme on peut le lire dans les procès-verbaux, elle a mis tout en œuvre dans ce sens. Elle a pu aussi en tout temps compter sur l'appui du secrétariat central de l'ASETA, tout en bénéficiant également de la collaboration de la FAT et de la LBL (office de vulgarisation), à Lindau. Chacune de ces institutions a désigné un représentant, faisant partie de cette commission. Dans le passé, les cours de formation pour gérants d'entreprise ont été dispensés par les banques de machines et les coopératives. Afin de contrôler l'aptitude des machines destinées à l'exploitation en commun, nous avons, selon notre désir, transmis les meilleures modèles et marques pour les

tester. Lors de nombreux séminaires, nos membres n'ont eu cesse d'acquérir de solides bases en assistant à des cours. Dans les trois régions de Berne/Soleure, de Suisse Centrale et d'Argovie, tous les gérants et présidents ainsi que nombre d'intéressés reçoivent des informations concernant les questions permanentes que pose l'utilisation des machines en commun. Ils peuvent alors échanger leur point de vue, leurs expériences. La Commission s'est chargée, entre autres, de quelques nouveaux devoirs:

- Une enquête sur les activités de toutes les banques de machines et coopératives donne les bases à d'autres activités pour le rapport du prochain congrès de banques de machines.
- Une enquête auprès des écoles d'agriculture et des moniteurs de cours est terminée. Le résultat est paru dans le compte-rendu de R. Gnädiger, LBL.
- Une documentation, mise à jour, portant le titre «Banques de machines actives en Suisse» est actuellement en préparation.
- Le film sur les banques de machines doit être revu et remis à jour.
- Une délégation de notre commission a été mise sur pied en vue du congrès international de banques de machines en 1990 au Brésil.
- En vue d'une coordination, la CT 3 dans le cadre de l'ASETA, entretient des contacts avec l'Union Suisse des Paysans et l'Office fédéral de l'agriculture.
- La Commission est volontiers à disposition de tous les agriculteurs sérieusement intéressés par la fondation d'une ban-

que de machines dans leur région et de les faire profiter de nos expériences.

Tandis que la CT 2 de l'ASETA défend les intérêts des entrepreneurs de machines agricoles, la CT 3 se préoccupe de la collaboration entre agriculteurs. - Quels sont les avantages et les inconvénients de ces deux solutions dans la perspective d'une utilisation de machines commune et efficace?

Il n'est question ni d'avantages, ni d'inconvénients. L'utilisation conscientieuse de machines modernes et onéreuses demeure le souci permanent de ces deux commissions. L'entrepreneur de machines agricoles peut, par son engagement dans une région, offrir de bons services pour compléter la mécanisation déjà existante. Une entreprise bien dirigée signifie une aide non négligeable dans le secteur de la mécanisation.

Une banque de machines ne possède normalement pas de machines en propre: elles appartiennent à chacun de ses membres. La banque transmet les données techniques de la machine aux autres membres ainsi qu'à d'autres usagers éventuels. Périodiquement, les membres reçoivent un relevé de compte rapportant leur débit et leur crédit; les non-membres reçoivent une facture de la banque de machines. Cette dernière offre ainsi la possibilité à ses membres de faire travailler les machines au maximum, ou, par la location, d'épargner pour l'achat de nouvelles machines. Dans divers endroits, des entrepreneurs prospères n'hésitent pas à être membres d'une banque de machines régionale.

Citation de R. Mumenthaler, lors des journées de l'ASETA «Celui qui ne trouve pas, dans un rayon de 5 km, de partenaire afin d'utiliser en commun une citerne d'épandage, devrait revoir sérieusement sa conception du travail.» – Quelles sont les conditions fondamentales, sur le plan des relations humaines et du point de vue économique qui favorisent une utilisation commune ?

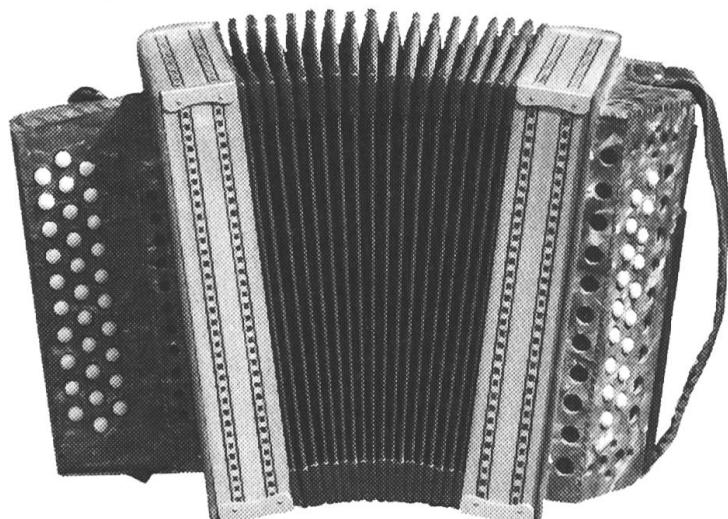
Nous, Suisses, nous sommes passablement compliqués quand il s'agit d'utilisation en commun, quelle qu'elle soit. Il y a 40 ans, un paysan était vraiment indépendant, dans le sens du terme. Les salaires des employés pour une moyenne ou une grande entreprise, étaient supportables et il pouvait assumer la charge financière de son parc de machine. Cela a changé et changera encore plus à l'avenir. L'économie des frais pour une masse de production inchangée reste le but à atteindre au cours de cette prochaine décennie. Selon les expériences réalisées en Suisse et à l'étranger, des économies dans la mécanisation sont tout à fait plausibles.

Une collaboration étroite entre paysans n'est pas automatique mais peut s'apprendre en prévision de l'avenir. Faisant suite à l'initiative de huit membres du Cercle Luxembourgeois, une chaire a été créée à l'université de Freising, en Allemagne, pour activer la collaboration et l'utilisation de machines en commun dans le secteur agricole. On s'attend à ce que cet institut donne des impulsions tous azimuts et qu'il contribue à apporter des solutions dans le domaine des relations humaines. Les résultats de ces recherches pourront tout aussi

bien être transmis dès la formation de base ou intégrés à la formation d'adultes. Afin d'être compétitif à l'avenir dans la gestion d'entreprise, les qualités

humaines sont inhérentes à une bonne collaboration entre exploitants. Aussi, les anciennes vertus paysannes ne seront plus que jamais reconnues et recherchées.

Encouragement de la culture



Pour favoriser le développement de vos cultures. Préparation du fumier avec les installations d'évacuation du fumier BAUER. Une contribution pour un fumier de qualité supérieure.

Envoyez-moi immédiatement la documentation pour l'installation d'acheminement BAUER.

Nom: _____

Adresse: _____

Landtechnik AG
Eichenweg 4
3052 Zollikofen
Tél.: 031 57 85 40

BAUER 
Installations d'évacuation du fumier